



## EMPLOIS ÉTUDIANTS - SERVICE DES LOISIRS

### Accompagnateur(-trice) de camps de jour – Programme d'accompagnement

#### Un milieu de travail dynamique !

Tu as de l'expérience avec les enfants et tu souhaites travailler avec une équipe dynamique avec qui tu développeras une belle complicité ? Tu désires passer ton été à t'amuser dans un contexte de relation d'aide ? Cet été, deviens accompagnateur de camps de jour ! Tu auras la responsabilité d'amuser les enfants ayant des besoins particuliers et de veiller à leur sécurité et leur bien-être. Tu veilleras à leur intégration dans les camps de jour. De plus, tu t'occuperas de répondre à leurs besoins spécifiques.

#### Travailler avec nous, c'est :

- + Un horaire de 37,5 heures par semaine du 9 juin au 22 août 2025 ;
- + Un taux horaire de 18,10 \$ à 18,60 \$ selon l'ancienneté ;
- + Plusieurs heures de formation et de préparation rémunérées ;
- + Un emploi à proximité de chez toi ;
- + Des activités sociales et sportives ;
- + Congé les soirs et les fins de semaine pour profiter de ton été ;
- + La chance de gagner une des trois bourses de 500 \$ si tu complètes l'été sans t'absenter !

#### Profil recherché :

- + Avoir complété une année d'études collégiales ou l'équivalent ;
- + Être étudiant pendant l'année scolaire 2024-2025 et être inscrit à temps plein pour l'automne 2025 ;
- + Être disponible pour toute la période des activités ;
- + Avoir de l'expérience en animation ou des études dans un domaine relié à l'emploi (un atout) ;
- + Être responsable, créatif et dynamique ;
- + Avoir de bonnes aptitudes de communication avec les enfants à besoins particuliers.

#### Le défi t'intéresse ?

Pour postuler, tu dois remplir le formulaire en ligne (**en cliquant ici**) et joindre une preuve étudiante (une photo de ta carte étudiante ou de ton dernier bulletin). Aucun curriculum vitae n'est nécessaire. Tu dois remplir le formulaire avant le 6 avril 2025.

---

Les candidats ayant leur domicile permanent à Sainte-Julie et étant disponibles pour toute la durée de l'emploi seront privilégiés. Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.